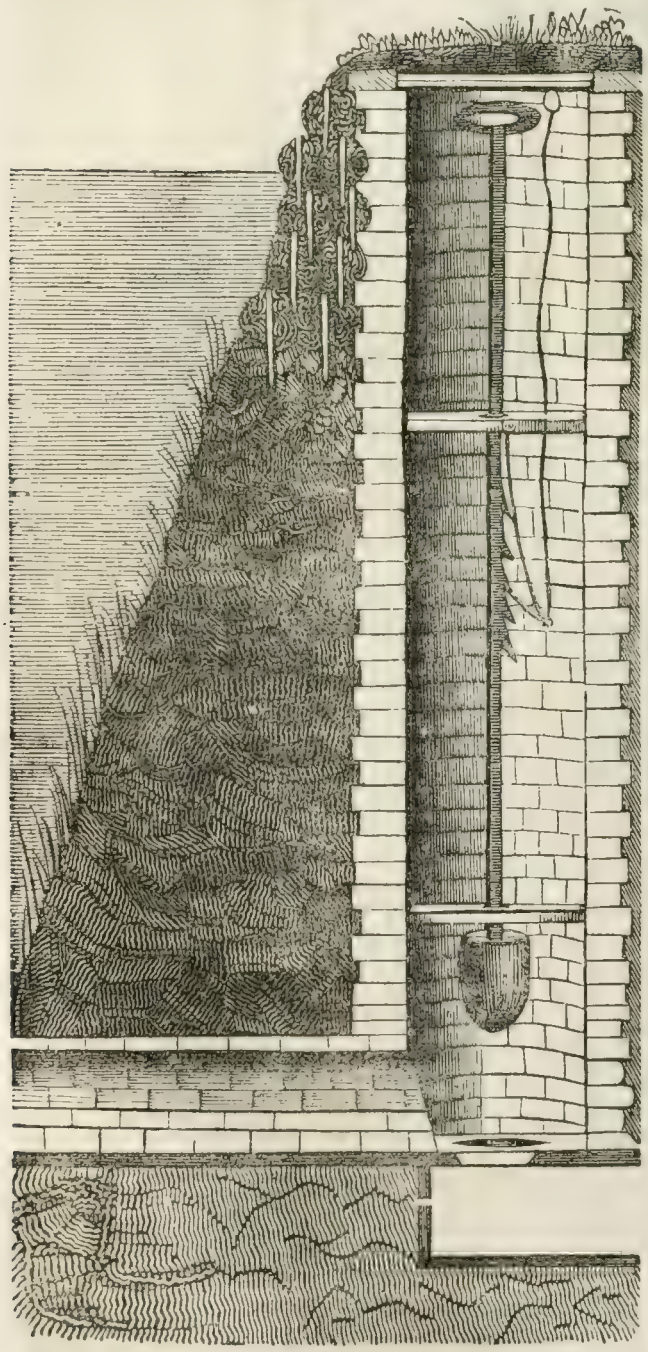
garnissant de mousse le joint circulaire du bouchon avec l'œil, et en recouvrant de boue ou d'argile cette espèce de calfat. On garnit avec avantage la partie supérieure du puits d'un collet de pierre de 3 à 4 pouces d'épaisseur ; ce collet se recouvre de plateaux de chêne ou d'une dalle qui s'engage dans une feuillure. On recouvre le tout de terre, soit pour le conserver, soit pour le mettre à l'abri des curieux ou des malveillants.

L'œil de la bonde se met dans sa place ordinaire, c'est-à-dire dans l'étang, au-delà du terre-plein de la chaussée, afin que la clave conserve toute son épaisseur et que le puits lui-même ne l'entame pas. On met cet œil dans le bois ou dans la pierre ; mais après avoir essayé de l'un et de l'autre, comme il est assez difficile et très cher de trouver pour de grandes bondes des plateaux de dimension suffisante, nous pensons qu'il y a avantage à employer une dalle en pierre qui coûte moins cher et doit durer indéfiniment, pendant que le bois périt par ses nœuds, par des gelivures inaperçues, et par le temps enfin, quoique placé à l'abri.

Fig. 204.



La plus grande dimension de la dalle doit se placer dans le sens de la longueur du canal, en sorte que le mur du puits du côté de la chaussée repose en entier sur elle.

Le fond du canal sous la bonde se garnit d'une pierre plate ou d'un plateau pour résister a la chute des eaux qui se précipitent en ce point, et pourraient causer des dégradations.

Le puits (*fig.* 204), comme nous l'avons précédemment dit, se monte au-dessus de l'œil ; il est rond quand il ne renferme qu'une seule bonde : pour deux ou un plus grand nombre, on le fait ovale, avec son grand côté parallèle à la chaussée, pour ménager les matériaux, laisser à la chaussée elle-même le plus d'épaisseur possible, et enfin pour que le puits fasse une saillie moindre dans l'étang.

Le pilon ou bouchon est en bois ; il est traversé par une tige ou *montant* de fer plat qui sert à le hausser ou le baisser. Ce montant est maintenu dans sa direction par deux anneaux plats fixés sur deux traverses en fer scellées dans les murs du puits. Pour manœuvrer, soulever et fixer à volonté le bouchon, le montant porte sur un de ses côtés des dents dans lesquelles s'engrène un cliquet qui s'y accroche par son propre poids, et qui est fixé à la traverse supérieure. Un fil de fer qui monte jusqu'au-dessus du puits sert à soulever ce cliquet pour pouvoir, à volonté, abaisser ou élever le bouchon. Le montant a une longueur telle, que lorsque le bouchon est soulevé et l'étang en assec, le puits reste encore bouché. Il est essentiel que la face inférieure du pilon soulevé pendant l'assec soit plus élevé que la partie supérieure du canal qui amène l'eau de l'étang. L'expérience nous a prouvé que le choc des grandes eaux qu'amène le canal, lorsque le bouchon se trouve dans leur direction, le tourmente et l'agite, en lui imprimant un mouvement saccadé qui déplace les barres transversales scellées dans le puits, et par suite ébranle la construction. L'extrémité supérieure du montant porte un anneau qui est plongé dans l'eau quand l'étang est plein ; pour soulever le pilon, on a une autre tige en fer, munie d'un crochet à l'un de ses bouts, et à l'autre d'un large anneau. On engage le crochet dans l'anneau du montant du bouchon, et dans celui de la tige un levier, à l'aide duquel on soulève le bouchon. Cette tige se conserve à la maison et peut servir de clef à tous les étangs de même construction.

Lorsque l'étang est grand et la quantité des eaux affluentes considérable, comme la manœuvre d'un bonchon de plus 50 à 60 centimètres de diamètre serait assez pénible, que dans un étang de 3 mètres de profondeur ce bouchon est chargé d'un poids de 6 à 800 litres ou kilogrammes d'eau, que le bouchon scellé se gonfle et exige, pour être détaché, un effort encore beaucoup plus considérable, il est tout-à-fait convenable de ne pas outrepasser cette dimension pour la bonde ; lorsque cette bonde peut suffire, on fait alors un thou à double bonde, et pour cela on agrandit son canal autant que le volume des eaux l'exige ; on le recouvre d'une dalle percée de deux yeux aussi voisins que possible, sans trop affaiblir la pierre, et on donne au puits qui les recouvre une forme ovale dont le grand diamètre est parallèle à la chaussée ; on a alors un puits à deux bondes. Si ces deux bondes étaient insuffisantes, rien n'empêcherait qu'on n'en ajoutât une troisième et même une quatrième ; il suffirait d'augmenter les dimensions du canal et du puits ; toutefois il serait bien rare d'avoir besoin d'un puits à 4 bondes de 18 pouces de diamètre ; dans ce cas, il faudrait à la dalle où devraient se creuser les yeux, 3 mètres au moins de longueur ; mais ces quatre bondes donneraient passage à une énorme quantité d'eau de plus de 3,000 litres par seconde, débit qui représente celui d'une assez forte rivière et qui évacuerait nos plus grands étangs en très peu de jours.

Pour empêcher le poisson de s'échapper au moment de la pêche, on peut griller l'embouchure du canal dans l'étang ; on supplée à cette grille, qui doit rester à demeure, par une autre amovible en fil de fer, clouée sur un cadre de chêne. Cette grille peut se porter à chaque étang qu'on veut pêcher ; on la descend devant l'entrée du canal, en la laissant glisser le long de la chaussée, le fil de fer tourné du côté de l'eau : elle est soutenue par une corde attachée à deux angles du cadre qui sert à la descendre et à la relever, pour la nettoyer si elle vient à s'engorger. Comme une seule grille peut suffire pour tous les étangs, ce moyen est peu dispendieux et satisfait à tous les besoins.

Cela posé, il peut être utile d'entrer dans les détails et les dépenses d'une pareille construction. Pour cela, admettons que nous ayons à construire un thou pour un